
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 31 MAI 2018

Personnes présentes :

- ✚ **Représentantes des familles :** Mme CORDEY Sarah, Mme LE COZ Jeanne
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Représentantes des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane, Mme VERSIGNY Eliette
- ✚ **Invités :** Mme RICARD Sophie (Ergothérapeute), Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Référente), M. LE BORGNE (Responsable Ansamble/Breiz restauration)
- ✚ **Représentant de la municipalité et du Conseil d'administration :** M. FALQUERHO Gérard
- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel

Personnes excusées :

- ✚ **Représentant des familles :** M. TANNOU Philippe
- ✚ **Invitées :** Mme GUYOT Youna (Psychologue), Mme MAGADUR Charlotte
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique

Début de la séance à 10h30

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 8 mars 2018
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Point sur le plan bleu (plan canicule)
5. Réorganisation du service accueil-secrétariat
6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 8 mars 2018

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 8 mars 2018 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Point sur la restauration

Mme DAVID Brigitte, Animatrice rappelle que chaque conseil de la vie sociale est précédé d'une commission de restauration où les résidents peuvent librement donner leur avis sur la restauration.

Cette commission s'est déroulée en présence d'Angèle (Chef gérant à Ansamble) et de plusieurs résidents.

Lors de la commission du lundi 21 mai 2018, il en ressort les remarques suivantes :

- ✚ Le petit déjeuner : pas de remarque particulière
- ✚ Le déjeuner : il est constaté beaucoup d'amélioration depuis la dernière commission. Les repas sont copieux. Les résidents réclament davantage de plats à base de pommes de terre, des boulettes d'agneau, du fenouil La viande de bœuf (servie en lamelles) est trop souvent au menu. Les résidents suggèrent de proposer cette viande sous d'autres formes (steak, langue, rôti).
- ✚ Le goûter : pas de remarque particulière
- ✚ Le dîner : il y a toujours un souci avec le potage (pas assez épais, manque de légumes) ou pas assez de vermicelles. Serait-il possible de mettre à disposition en systématique des ramequins de crème ou gruyère râpé à rajouter au potage. L'omelette pose toujours autant de problème. Deux variétés d'omelette sont servies : omelette plate « faite maison » (œufs livrés sous vide en bidon) ou épaisse (omelette livrée toute faite et emballée sous vide) ; les résidents font savoir qu'ils ont une préférence pour l'omelette plate. La mise en place du plat de substitution est tombé aux oubliettes ; celui-ci a été proposé qu'une seule fois depuis sa validation. En plat de substitution, les résidents suggèrent d'autres variétés de charcuterie à la place du jambon. Les tartes salées du soir apparaissent trop souvent au menu.

Mme VERSIGNY constate qu'il y a trop de far breton. Celui-ci est proposé parfois au déjeuner et goûter. Concernant les endives, elle indique que les trognons ne se mangent pas. Mme HILLY a pu observer que l'œuf a été servi 2 fois sur une même journée (œuf dur mayonnaise le midi et omelette le soir). Mme LE FALHER trouve que la salade est trop « cuite » (manque de fraîcheur). Le responsable de restauration indique que son personnel doit se montrer vigilant quant à la réception des marchandises.

D'une manière générale, il est demandé au personnel de salle de faire en systématique un second tour de table car certains résidents n'osent pas demander à être servi une seconde fois. L'infirmière référente constate que le service en salle est beaucoup trop rapide et qu'il y a lieu de réduire la cadence. Depuis quelques jours, les plans de table ont été réorganisés.

3. Point sur l'animation

Mme DAVID Brigitte énumère les animations mises en place depuis le dernier conseil de la vie sociale et les animations à venir :

- Le 1^{er} mardi de chaque mois : le déjeuner thérapeutique
- Le dernier mardi de chaque mois : le goûter des anniversaires du mois
- 8 mars : le goûter des aînés à la salle des fêtes de Kergoff à Caudan
- 31 mars : des jeux de société avec la participation de scouts
- 3 avril : la venue d'une chorale d'Etel
- 25 avril : la venue d'un groupe de danse bretonne par l'intermédiaire d'une association de Caudan
- 21 mai : la commission de restauration
- 23 mai : une répétition de chansons avec les 2 EHPAD de Caudan en vue d'une représentation à la médiathèque de Caudan
- 30 mai : une ballade en triporteur avec l'association sy-klett
- Du 4 au 8 juin : un séjour à Crozon pour 11 résidents
- 19 juin : la fête de l'été

Mme VERSIGNY trouve la durée des animations trop courte. Une heure d'animation passe trop vite. Des temps individualisés sont aussi proposés aux personnes les plus dépendantes restant en chambre.

4. Point sur le plan bleu (plan canicule)

Le plan national canicule a été mis en place en 2004, après l'épisode de canicule de 2003. Révisé chaque année, il est opérationnel du 1^{er} juin au 31 août sauf si des conditions météorologiques particulières justifient sa prolongation. Ce plan bleu 2018 a fait l'objet d'une réactualisation portant sur les points suivants :

- Procédure en cas d'Infection respiratoire aiguë,
- Procédure en cas de légionelles
- Suspicion de toxi-infection
- Suspicion de gastro-entérite aiguë

Le plan bleu comporte 4 niveaux d'alerte :

- le « niveau 1 - veille saisonnière » est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août
- le « niveau 2 - avertissement chaleur » répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Si la situation le justifie, il permet la mise en oeuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS)
- le « niveau 3 - alerte canicule » répond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département. Dans les EHPAD, un plan bleu doit être mis en place
- le « niveau 4 - mobilisation maximale » répond au passage en rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'intérieur, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire.

Parmi les aménagements matériels les plus fréquemment utilisés au sein de la résidence lors de températures excessives, on peut citer :

- L'abaissement des stores
- L'utilisation de ventilateurs
- La mise en place d'une pièce climatisée en salle à manger
- L'achat de brumisateurs, de bouteilles d'eau
- L'extinction des éclairages artificiels inutiles si cela ne menace pas la sécurité des patients.

Mme VERSIGNY constate que l'on ne propose pas assez d'eau aux résidents quand il fait chaud. M. MINETTI observe que le personnel soignant en propose en systématique, pour preuve une fontaine à eau se trouvant à proximité de son bureau.

5. Réorganisation du service accueil-secrétariat

En vue du départ à la retraite de Mme CHAILLARD Martine et de son non-remplacement, les horaires du secrétariat-accueil seront modifiés à compter du 14 juin 2018. Dorénavant, le secrétariat-accueil sera ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Aucune permanence n'étant assurée le week-end, les familles auront à leur disposition une boîte aux lettres dans le hall d'accueil pour y glisser tous courriers, règlements.

Comme à son habitude, le service infirmier gèrera les appels téléphoniques en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, il est également prévu la mise en place d'un répondeur afin de filtrer les appels téléphoniques, Le personnel infirmier se concentrera uniquement sur les appels d'ordre médical.

Une note d'information va être adressée à l'ensemble des familles avec la facture du mois de juin afin de leur informer de ce changement.

6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est à disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci ne comporte pas de courrier.

Le portail étant en panne depuis 1 mois ½, environ, le directeur informe que celui-ci va être remplacé dans un délai de 3 à 4 semaines.

Concernant les travaux d'extension, l'appel d'offre est clos. Une commission se réunira très prochainement afin d'analyser tous les dossiers et de procéder à la sélection des entreprises. Les travaux devraient débuter courant septembre 2018.

Le règlement intérieur à destination des salariés a fait l'objet d'une mise à jour et a été présenté aux délégués du personnel et membres du CHSCT. Les points modifiés portent sur la prévention de la maltraitance et le harcèlement.

Un référendum est en cours afin de modifier l'amplitude de travail des salariés à temps partiel le week-end dans les soins. Ce référendum permettra aux temps partiels d'avoir la même amplitude horaire que les salariés à temps plein. Cette nouvelle organisation de travail mise en place à titre expérimental depuis janvier donne entière satisfaction et permet ainsi de mieux gérer les soins de nursing.

Mme VERSIGNY ne trouve pas normal que les soignants diplômés effectuent le ménage dans les chambres. Il lui est indiqué que l'entretien des locaux fait partie intégrante du module de formation.

Mme LE FALHER se pose quelques questions quant au passage des engins de chantier dans le cadre de l'extension. Il lui est indiqué que l'accès se fera par le chemin communal qui sera élargi jusqu'à la fin des travaux. La haie ainsi que la clôture seront également enlevées et remises en état dès la fin du chantier. La zone de chantier sera délimitée et sécurisée pour permettre l'accès au jardin.

En l'absence de questions, la réunion est levée.

Fin de la séance à 12h10

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 13 septembre 2018
à partir de 10h30***